

Nos PROPOSITIONS

COUBLEVIE MAÎTRISÉE

Coublevie est une commune attractive et plaisante, proche de Voiron et Grenoble, mais aussi du Massif de la Chartreuse, cet écrin de verdure loué par Stendhal. Notre commune bénéficie d'une grande qualité de vie, et de nombreux services. Elle appartient à un bassin d'emplois dynamique qui offre à beaucoup d'entre nous une situation professionnelle avantageuse. Nous souhaitons évidemment tous préserver notre qualité de vie.

"commune attractive et plaisante"

CE QUI EST ACQUIS

Car déjà inscrits dans les documents d'urbanisme auxquels la commune doit se conformer:

- > Pas de construction en zone naturelle ou agricole
- > Préservation de la biodiversité par la protection des trames vertes et bleues et des corridors écologiques pour la faune et la flore.

"Pas de construction en zone naturelle ou agricole"

CE QUI NE POURRA PAS CHANGER

- > L'urbanisation du plateau et sa densification.
 - > Pourquoi ? Elle est inscrite dans le schéma de cohérence territorial que la commune doit aussi respecter.
- > Les 25% de logements sociaux. C'est la loi SRU et ses divers corollaires !
- > Nos objectifs de constructions ont été fixés par les services de l'État et du Pays Voironnais pour la période 2019-2024.
Ils sont de 300 logements, dont 135 logements sociaux. C'est le programme local de l'habitat (PLH).

"Préservation de la biodiversité"



NOTRE EXPÉRIENCE

On nous accuse de n'avoir rien fait, ce qui est faux. Les dernières modifications du PLU ont permis de protéger les jardins de Coublevie dont le parc de la mairie et le parc des Dominicains, et de préserver le caractère paysager de la rue du Bérard.

- > Notre vision de l'urbanisme est sincère, ouverte, et solidaire, en accord avec la loi ;
- > Nous connaissons la complexité des dossiers, leur contrainte avec la pression de l'État, nos marges de manœuvre
- > Notre action dans ce domaine sera vigilante et partagée avec vous

NOS PROPOSITIONS

- > Continuer à offrir une grande diversité de logements pour pouvoir loger par exemple des primo-accédants, des séniors, des personnes aux ressources modestes.
- > Poursuivre l'aménagement de la RD1075 (logements, bureaux) pour compenser la diminution de la construction dans les hameaux.
- > Revoir le PLU pour diminuer la constructibilité des hameaux, adapter les règles de constructions aux aléas climatiques.
- > Achat et aménagement du terrain du couvent des dominicains en partenariat avec le pays voironnais pour y réaliser par exemple des logements sociaux, une résidence pour séniors, des salles associatives tout en préservant le parc.
- > Empêcher l'urbanisation sur le Chemin de Coublevie et au Mattray.
- > Aménager la ZAC à côté de Provenc'Halles.
- > Réfection des routes des hameaux.
- > Reprendre l'instruction des permis au Pays Voironnais.

